

8 – Épreuve de compréhension / restitution (C/R)

Introduction

L'épreuve de compréhension / restitution vise à évaluer la **compréhension fine** d'un document radiophonique en anglais contemporain et la capacité du candidat à en proposer une **restitution fidèle**, structurée et **rigoureuse** en français. Il s'agit non seulement de restituer les idées exprimées dans le document, mais aussi de rendre compte de la logique du discours, des prises de parole successives et des articulations argumentatives. La clarté et la correction de la langue française se révèlent essentielles à une bonne prestation lors de cette épreuve.

Cette épreuve mobilise des compétences croisées :

- linguistiques, en anglais (compréhension de débits natifs, d'accents variés, de lexique courant ou spécialisé) et en français (expression fluide et syntaxiquement correcte) ;
- discursives (capacité à repérer les enjeux, structurer une restitution cohérente, recourir avec justesse au style indirect) ;
- culturelles et civilisationnelles (aptitude à mobiliser ses connaissances du contexte géopolitique, médiatique, historique ou sociétal du monde anglophone).

En 2025, comme lors des sessions précédentes, le jury a noté à la fois des efforts louables et réguliers dans la qualité des restitutions, et la persistance de certaines erreurs récurrentes (formulations inappropriées, contresens, style indirect maladroit, méconnaissances culturelles). Il importe donc de rappeler avec précision les attentes de l'épreuve et les conseils essentiels pour s'y préparer efficacement.

1. Présentation générale de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de trente minutes, ne comporte aucun temps de préparation en loge. Elle se déroule en trois temps distincts :

- une première écoute intégrale du document (d'une durée toujours comprise entre 2 minutes 30 et 3 minutes), destinée à en saisir le sens global ;
- une seconde écoute, fragmentée en quatre segments, chacun suivi immédiatement de la restitution orale en français, au style indirect ;
- un entretien final en français avec le jury, permettant d'améliorer certains passages.

Le document est un extrait radiophonique authentique, diffusé l'année précédant la session. Il présente plusieurs locuteurs, peut relever de formats variés (interview, débat, reportage, chronique) et provient de sources anglo-saxonnes (BBC, NPR, ABC Australia, CBC, RTÉ...). Les accents représentés sont nombreux : britannique (RP, estuaire, nord, écossais), américain (général, afro-américain, hispanique), australien, irlandais, canadien, indien, néo-zélandais ou nigérian.

Les thèmes abordés sont issus de l'actualité du monde anglophone (société, politique, justice, économie, environnement, médias, culture, féminisme, etc.). Le jury veille à une diversité d'accents et

de sujets, et à la pertinence civilisationnelle et culturelle des documents. En 2025, comme en 2023 et 2024, cette diversité a été respectée.

Le but de l'exercice n'est pas de traduire, mais de restituer fidèlement et de manière structurée le contenu du document. **Le style indirect est impératif, ainsi qu'un usage rigoureux du français.**

La qualité de la restitution repose sur la compréhension, la sélection des informations pertinentes, leur reformulation claire et ordonnée, sans ajout, sans omission, et sans interprétation extérieure au document entendu.

2. Déroulement pratique de l'épreuve

Une fois en salle, le candidat est accueilli par le jury, qui lui remet des feuilles de brouillon et rappelle brièvement les modalités de l'épreuve. Le titre du document est remis au candidat avant la première écoute, afin de guider l'identification du thème général et des enjeux du document.

Les candidats ont le droit d'utiliser une montre (non connectée), un chronomètre ou un réveil. Il leur est recommandé de préparer rapidement leurs supports (colonnes, zones par segment, marges, symboles ou codes de repérage) avant même le début de la première écoute. Un minimum de deux stylos est conseillé.

Le déroulé précis est le suivant :

- **Première écoute intégrale** : le document audio est diffusé une première fois dans son intégralité. Le chronomètre du jury démarre dès le début de cette première écoute. Les candidats doivent en profiter pour dégager le sens global, repérer les interlocuteurs, le ton, les changements de sujet ou de thématique, les contrastes éventuels, les références et la temporalité (parle-t-on d'un événement ayant eu lieu ou à venir, d'une œuvre de fiction, d'une expérience, d'une époque révolue, etc. ?). Ils peuvent prendre des notes comme ils le souhaitent.
- **Pause d'une minute** : cette minute, précédant l'écoute fragmentée, est précieuse pour relire et organiser les notes. Le jury invite les candidats à ne pas la négliger, et à s'en servir pour **souligner les articulations logiques et clarifier les repères temporels ou structurels** évoqués plus haut.
- **Écoute segmentée** : le document est ensuite diffusé en quatre segments. À la fin de chaque segment (signalé par un son de cloche), les candidats doivent proposer une restitution orale en français, immédiatement et au style indirect, à la suite de laquelle ils annoncent « **fin de segment** » pour permettre le passage au segment suivant. Il est inutile de débiter chaque restitution par des formules du type « dans ce segment... ».

Les candidats peuvent indiquer une correction en cours de restitution (« je me corrige »), à condition que cela soit fait de manière claire. Ils ne doivent pas commenter ce qu'ils ne comprennent pas, ni proposer des formulations alternatives.

- **Entretien final** : il ne peut excéder dix minutes. Un bon usage du temps de restitution (idéalement autour de 20 minutes au total, écoutes comprises) laisse un espace propice à l'échange. Si la restitution excède 23 minutes, la qualité de l'entretien s'en trouve généralement

réduite : en effet cela réduit le nombre de questions que le jury peut poser et, ainsi, les possibilités d'améliorer la prestation et donc la note. Une restitution de moins de 20 minutes est rare mais permet aux candidats de bénéficier d'une minute pour apporter les modifications de leur choix au texte dicté. À l'issue de cette minute (ou au signal du candidat), l'entretien de dix minutes maximum commence.

Remarques sur la restitution : La posture attendue est claire, posée, et professionnelle. Le débit doit être maîtrisé, sans être excessivement lent, et la diction doit permettre au jury de prendre tout en note sans avoir à interrompre. Les candidats peuvent eux-mêmes prendre en note leur propre restitution afin de s'y référer plus aisément lors de l'entretien, mais ils sont invités à lever régulièrement les yeux de leur brouillon afin de regarder brièvement les membres du jury pour vérifier que ces derniers parviennent à suivre le rythme. Cette prise en compte du jury peut aider le candidat à ajuster son débit sans que le jury n'ait à le demander, parfois de manière répétée. Les tics de langage, hésitations et mots béquilles (« euh », « alors », « du coup ») sont à éviter, tout comme les effets de style inutiles. Le jury rappelle que l'épreuve n'est ni une improvisation ni une prise de parole spontanée, mais bien une dictée rigoureuse d'un propos entendu, mis en forme dans un français clair et soutenu.

3. Critères d'évaluation

L'épreuve évalue la compréhension fine du document, la qualité de la restitution en français (clarté, correction, fluidité), ainsi que la capacité du candidat à réagir aux questions du jury.

Les principaux critères sont les suivants :

- **Fidélité au sens** : les contresens, omissions majeures et imprécisions affectent lourdement la note.
- **Exhaustivité** : le jury attend une restitution la plus complète possible de chaque segment.
- **Clarté et structure** : l'ordre des idées doit être respecté ; les articulations logiques et les tours de parole doivent être identifiés et restitués.
- **Qualité de la langue** : une langue française correcte et précise est attendue ; les formulations oralisées, les calques syntaxiques ou lexicaux, ainsi que les approximations doivent être évités.
- **Respect du style indirect** : le choix des verbes introducteurs doit être varié et pertinent ; la concordance des temps et la transformation des interrogatives doivent être maîtrisées.
- **Gestion du temps** : un bon usage des 30 minutes permet un entretien réussi, souvent déterminant pour la note finale.

Le jury rappelle enfin qu'une restitution de qualité implique un travail rigoureux en amont, sur les compétences orales en anglais et les techniques de prise de notes, ainsi qu'une maîtrise fine de la langue française, conforme aux attentes de l'agrégation.

4. L'entretien

L'entretien constitue la dernière phase de l'épreuve. Il dure au maximum dix minutes et intervient immédiatement après la restitution du quatrième segment. Il ne s'agit ni d'un oral d'explication de texte,

ni d'un test de connaissances générales, mais bien d'un temps de dialogue ciblé sur des éléments précis de la restitution.

Le jury sélectionne quelques extraits dont la formulation peut être améliorée, dont le sens paraît incomplet ou inexact, ou encore dont le style est peu clair. À partir de ces extraits, il pose aux candidats des questions relevant de quatre catégories principales :

- **Corriger** : une erreur de fond (faux-sens, contresens, confusion entre deux réalités) ;
- **Compléter** : une omission ou un passage tronqué (élément non restitué mais identifiable dans le document) ;
- **Préciser** : une formulation floue, trop vague, ou qui appelle un niveau de détail plus élevé (nom, fonction, date, localisation précise, chiffre précis) ;
- **Reformuler** : une maladresse linguistique (style trop oral, calque, impropiété, faute de style indirect, syntaxe bancal, registre inapproprié).

Le jury précise systématiquement le segment concerné et relit la formulation dictée par le candidat. Il attend une réponse claire, dictée à nouveau, qui remplace l'ancienne.

L'entretien est conçu pour permettre une amélioration de la note, parfois significative. Il n'y a pas de piège. Les candidats doivent donc rester disponibles, à l'écoute des relances du jury, et montrer qu'ils savent, le cas échéant, faire évoluer leur restitution.

Un entretien productif suppose :

- une gestion efficace du temps de restitution, permettant de disposer de 8 à 10 minutes d'entretien ;
- une attitude ouverte et professionnelle, ni crispée, ni désinvolte ;
- une connaissance claire des types de questions posées ;
- une capacité à relire ses propres notes et à reformuler sans précipitation.

Ne pas identifier le type de question posée par le jury peut conduire des candidats à **corriger** et changer le sens d'un début de phrase parfaitement correct alors que le jury attendait une **reformulation** de la syntaxe de la fin de la phrase. En cas d'incertitude, les candidats ne doivent pas hésiter à demander au jury de répéter sa question ou de rappeler le type de changement qu'il a demandé.

En cas d'incapacité à offrir une réponse pertinente, plusieurs formules sont possibles : « Je préfère maintenir ma formulation initiale », « Je n'ai pas noté cet élément de manière suffisamment claire pour reformuler », ou encore – avec parcimonie – « L'état de mes notes ne me permet pas de vous apporter une correction ». Ces expressions doivent toutefois être variées et employées avec mesure : une répétition mécanique et systématique peut donner une impression artificielle, voire désincarnée, qui ne sert pas le propos.

Le jury veille toujours à conserver, lors de l'entretien, une attitude de neutralité bienveillante envers le candidat et rappelle encore une fois que ce moment peut transformer une prestation correcte ou même insuffisante en bonne prestation. Cette année encore, l'entretien a permis à des candidats de compléter des pans entiers de leur restitution et de corriger des contresens localisés mais majeurs dans

leur restitution. Il ne s'agit pas d'un exercice accessoire, mais d'une composante à part entière de l'épreuve.

5. Observations pour la session 2025

Difficultés de compréhension

- Des confusions auditives récurrentes ont été relevées : « *cast* » entendu comme « *class* » ; « *attire* » confondu avec « *a tyre* » ; ou encore « *alien* » traduit par « extraterrestre » dans l'expression « *criminal aliens* » utilisée par un membre du gouvernement.
- Certains mots simples ont été mal interprétés, comme « *suspended* » traduit par « le gouvernement a suspendu le chef de... » au lieu de « l'a suspendu de ses fonctions ».
- Une méconnaissance de certaines notions de culture générale anglophone a pu entraîner des contresens, comme l'ignorance du sigle « VAT », mal interprété ou non restitué dans un document portant sur une mesure économique au Royaume-Uni.

Problèmes lexicaux et syntaxiques

- Des formulations imprécises ou creuses ont été trop souvent employées : « cela », sans antécédent clair ; ou des expressions vagues comme « l'invité fait un lien avec... ».
- Des tournures longues et maladroitement ont été relevées, notamment dans des enchaînements du type : « ce à quoi l'invité répond... ». Mieux vaut couper la phrase et repartir sur une formulation claire.
- Le registre familier est à proscrire : on a entendu « blaguer », « bouquin », « se goupiller », « rajouter que ».
- Attention à la répétition excessive des mêmes verbes introducteurs : « il explique... il explique... il explique... ». Un vocabulaire varié et utilisé à bon escient est apprécié.

Style indirect et qualité du français

- L'usage du style indirect reste imparfait chez de nombreux candidats. Des erreurs de concordance des temps ou de construction interrogative subsistent : « * le journaliste lui demande pourquoi est-ce que... »
- Des calques de l'anglais persistent : « * il poursuit que » ; « * il détaille que » ; ou encore « * elle ajoute qu'elle a épluché les collections ».
- Le conditionnel est parfois mal utilisé. Il est bon pour traduire un « *reportedly* », mais son emploi inapproprié crée une incertitude là où le document ne laissait aucun doute.
- Une difficulté peut être de rendre compte du ton et du registre éventuellement informel des interlocuteurs d'un document (sans sur-correction) tout en maintenant cette restitution au style indirect dans un cadre au registre soutenu. Un exemple extrait d'un document où l'invité parle de son frère peut aider à comprendre les écueils de ce genre de passages :

« *He was the swaggering, cooler, handsomer one... he was kinda that guy, you know.* »

- ➔ Éviter si possible un registre trop informel qui brouille les frontières entre idée restituée et parole rapportée : « Il dit que son frère se la jouait, qu'il était plus cool que lui, que c'était un peu ce type de mec, un peu beau gosse. »
- ➔ Préférer un cadre plus maîtrisé : « Il évoque avec humour la démarche et l'attitude de son frère, qui était selon lui le plus beau des deux et le genre de personne à rouler des mécaniques, sûr de lui. » Ou un entre-deux qui conserve certains éléments (« *cool* » ici) : « Il évoque, sur un ton informel et complice, l'attitude générale de son frère, qu'il qualifie comme étant plus cool et plus beau que lui, prompt à rouler des mécaniques. »

Connaissances et repères culturels

- Certains candidats ignorent des figures majeures du monde anglophone contemporain, comme Keir Starmer (Premier ministre du Royaume-Uni) ou Nigel Farage (figure de Reform UK) ou ne savent pas à quel parti (* démocrate, * conservateur) appartient Donald Trump. Le * Prince Charles a également été évoqué. Cela a pu altérer la compréhension d'extraits portant sur des documents politiques récents.
- De même, des institutions comme le Cabinet britannique, ou les termes « *liberal* » (souvent traduit par « libéral » de manière erronée), « *progressive* », « *curator* », « *Justice* », « *GOP* », etc., ont parfois été mal restitués ou mal compris.

Bien que cette épreuve soit avant tout un exercice de compréhension et de restitution, il est attendu de tous les candidats qu'ils connaissent les noms des dirigeants des principaux pays anglophones, du moins ceux qui ont fait l'actualité au cours de l'année passée, ainsi que des principaux partis.

Repères temporels et fictionnels

- Les documents audio commençant parfois *in medias res*, il est important de vite saisir le fond de la discussion en s'aidant du titre remis par le jury, normalement très éclairant. Malgré cette aide, beaucoup de candidats ont du mal à percevoir la différence entre réalité et fiction ou auteur et personnages. Par exemple, le jury a relevé une confusion entre l'enfance d'un écrivain (John Niven dans un document) qui écrit ses mémoires et les histoires d'autres personnes à qui il se compare, ou encore une confusion entre son histoire et un récit fictif de personnages inventés.
- Certains candidats comprennent parfois, grâce au titre et à la première question du journaliste, que l'invité fait le bilan de sa carrière (à la tête de la Cour Suprême de l'Inde par exemple), avant de l'oublier lors de l'écoute d'un segment ultérieur et d'évoquer ce qu'il va faire en accédant à son poste. En cela, l'importance de la première écoute se révèle cruciale pour éviter les contresens logiques qui empêcheront ensuite un accès au sens global du document.
- L'épreuve peut constituer une source de tension pour les candidats, les écoutes par segment et la pression d'une restitution immédiate peuvent entamer leur sens de la logique et leur capacité de recul. Le jury a ainsi été témoin de restitutions improbables, malgré des questions ciblant précisément les points problématiques : dans un document sur le FBI, J. Edgar Hoover (à la tête du FBI de 1924 à 1972) a été confondu avec le président H. Hoover (31^e président des États-Unis, de 1929 à 1933), qui aurait « * dirigé les États-Unis pendant 48 ans ». Dans un

autre document rendant explicitement hommage à Jimmy Carter le jour de sa mort en décembre 2024, des candidats ont bien compris et restitué tout d'abord qu'il venait de mourir, avant de mentionner des éléments de son parcours et d'indiquer qu'il était décédé dix ans après l'élection de Reagan en 1980. Cela témoigne malheureusement d'une vision trop fragmentée des segments du document, qui doit former un tout logique. Indépendamment de la compréhension de « *decade* » au lieu de « *decades* », un effort de bon sens et une certaine prise de recul lors de l'entretien permettent d'éviter des contre-sens.

Qualité générale des prestations

- Les prestations les plus solides ont conjugué une restitution fluide, structurée, exhaustive et précise, et un entretien étendu et dynamique, dans lequel le candidat a su mobiliser ses notes, reconnaître une erreur ou reformuler à bon escient. De rares prestations ont obtenu une excellente note malgré un temps de restitution de près de 28 minutes.
- Le jury attire l'attention sur la tentation d'introduire, à l'oral, des phrases toutes faites ou des formulations d'habillage (« au début du segment... »), qui ralentissent inutilement la restitution.

Attitude et posture

- Nombre de candidats ont fait preuve d'une attitude ouverte, respectueuse et attentive, de l'entrée dans la salle jusqu'à la sortie, et ce malgré le stress induit par une telle épreuve. Une épreuve orale de concours n'est pas un entraînement face à soi-même, et le jury tient à féliciter les candidats qui ont su prendre en compte leur auditoire, que ce soit lors du **rappel des consignes**, de la **dictée** ou des **questions**, en étant réactifs et en faisant montre de courtoisie et de respect du cadre institutionnel.

Annexe 1 : erreurs fréquentes et suggestions de reformulation

Voici quelques exemples récurrents d'erreurs relevées par le jury, accompagnés de suggestions permettant d'améliorer la qualité de la restitution.

1. Style indirect incorrect

« *Le journaliste se demande qu'est-ce qu'il faut faire. »

➔ Le journaliste se demande ce qu'il convient de faire.

« *L'invitée répond que non. »

➔ L'invitée nie cette affirmation / s'inscrit en faux.

2. Calques et anglicismes

« *L'hôte interroge son invitée. »

➔ Le présentateur (ou la présentatrice) interroge son invitée.

« * Il détaille que... »

➔ Il explique que / Il précise que...

« * Il introduit son invité. »

➔ Il présente son invité.

« * Une exhibition artistique. »

➔ Une exposition artistique.

« * Un activiste politique. »

→ Un militant politique.

3. Registre de langue inapproprié

« * L'invité rigole. »

→ L'invité rit.

« * Le journaliste rigole en disant 'pourquoi pas'. »

→ Le journaliste répond avec humour : il envisage la possibilité.

« * Ils ont bien rigolé. »

→ Ils ont beaucoup ri.

« * Il a rajouté que... »

→ Il a ajouté que...

« * Un bouquin célèbre. »

→ Un ouvrage / un livre célèbre.

Après reformulation du candidat, à la suite d'une question du jury :

« *Faut voir si ça se goupille bien avec la suite de la phrase... »

→ Pourriez-vous me relire la suite de ma restitution initiale, afin que je puisse m'assurer de la cohérence syntaxique de ma correction ?

4. Formulations vagues ou maladroit

« * L'invité répond à cela : ... »

→ Éviter l'effet « deux points ouvrent les guillemets » (même implicite), qui annoncent un discours direct. Préférer une intégration fluide : L'invité répond qu'il désapprouve cette décision.

« * L'invité fait un lien avec... »

→ L'invité établit un parallèle entre... / L'invité rapproche... de...

« * ... ce à quoi l'invitée répond que... »

→ (Préférer scinder la phrase) L'invitée répond à cela que...

« * Cela a été mal pris. »

→ Cette déclaration a été mal accueillie / interprétée.

5. Repères temporels et culturels

« * Hier, l'invitée a précisé... »

→ La veille de l'enregistrement, l'invitée a précisé...

« * L'année dernière, il a sorti un livre... »

→ L'année précédant l'enregistrement de l'émission, il a publié un livre...

« * Il y a un an... »

→ Un an avant la date de diffusion du reportage...

« Now » = « *Maintenant »

→ Au moment de l'enregistrement

Ces erreurs témoignent d'un oubli du cadre énonciatif : le candidat doit marquer la différence entre le moment de l'enregistrement et le moment présent de l'épreuve.

6. Autres erreurs fréquentes

« * La Chambre commune » (« *House of Commons* »)

→ La Chambre des Communes

« * Chef de la justice » (« *Chief Justice* »)

→ Juge en Chef, Président de la Cour suprême

« * Libéral » (« *Liberal* »)

→ De gauche, progressiste

Le jury invite les candidats à s'entraîner à partir de leurs propres productions, en se relisant systématiquement à haute voix et en les confrontant, si possible, à une transcription validée.

Annexe 2 : Exemple d'une très bonne restitution offerte par un candidat cette année

Titre : Chief Justice of India Dhananjaya Chandrachud

Annale disponible sur le site de la SAES

La colonne de gauche offre la transcription du document. La restitution du candidat est transcrite dans la colonne de droite. Les éléments soulignés sont ceux qui ont donné lieu à des questions lors de l'entretien. Ces questions (et les réponses) sont recopiées à la suite de cette double transcription.

<p>Segment 1</p> <p>Journalist: <i>Justice Dhananjaya Chandrachud, welcome to HARDtalk.</i></p> <p>Guest: <i>Thank you.</i></p> <p>J: <i>Let me begin by asking you what you concluded when you said, as you left the supreme court last year, you said I found myself pondering, 'did I achieve everything I set out to do?' What is your answer to that question?</i></p> <p>G: <i>A lot of answers would await posterity I guess, but speaking for myself I had led out a plan for the time that I would be Chief Justice. The first was of course in terms of the judgments which I would deliver because a Chief Justice is first and foremost a judge...</i></p>	<p>L'animateur accueille son invité, <u>juge à la Cour suprême de l'Inde</u>, et lui demande <u>de revenir sur une remarque qu'il a émis</u> après avoir quitté la Cour suprême. Ce juge s'est demandé s'il avait réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était donnés en début de carrière. L'animateur lui demande d'apporter une réponse à cette question. L'invité lui explique qu'il s'était constitué une feuille de route qu'il utiliserait lorsqu'il serait juge à la Cour suprême. La première question qu'il se posait concernait le temps qu'il consacrerait à la justice car il était avant tout un juge.</p>
<p>Segment 2</p> <p>G: <i>... and then second, you ought to be administrative head of the Indian judiciary. So I first and foremost wanted to, in my judgments, realize the full transformative potential of the constitution, which I do believe we tried to do.</i></p> <p>J: <i>I mean you've alluded in that answer to the enormous responsibility you had, I mean, I can't think of a job in the world that has more legal weight behind it than being Chief Justice of India with 1.4 billion people affected by the decisions that your highest court in the land makes.</i></p>	<p>L'invité explique ensuite qu'en étant à la tête de la branche judiciaire il souhaite exploiter avant tout le potentiel de transformation que la constitution confère et il pense avoir essayé d'exploiter ce potentiel.</p> <p>L'animateur souligne l'importante responsabilité qui a transparu dans les réponses de son invité. Il fait remarquer qu'il n'y a pas de poste qui ait un tel poids en termes de législation que celui de juge à la Cour suprême de l'Inde. Il note alors que plus d'1,4 milliards de personnes sont</p>

<p>G: <i>And also in terms just of the diversity of cases that we handle. We've broadened access to justice over the last seventy-five years, so any individual citizen can come to court...</i></p>	<p>concernées par les décisions de cette Cour suprême. L'invité explique ensuite que cette Cour s'occupe d'une grande variété d'affaires juridiques et il se félicite d'avoir pu rendre la justice accessible, car tous les citoyens peuvent se présenter devant cette Cour.</p>
<p>Segment 3</p> <p>G: <i>... and then you are dealing with ordinary cases, in appeals, well, we are also the final court of appeal, but apart from being the final court of appeal, we are the final constitution court.</i></p> <p>J: <i>You talk about your desire to see the court the most accessible, the most transparent in the world... It is interesting to me that you took the decision to livestream online the proceedings of the supreme court...</i></p> <p>G: Yes...</p> <p>J: <i>... which in many parts of the world just does not happen. But, I just wonder whether that's something of a gimmick. The truth is that the law in India is still presided upon and judicated by an elite of male, Hindu, upper-caste men, like yourself.</i></p>	<p>L'invité explique qu'en plus d'être la plus haute juridiction d'appel dans le pays, c'est aussi la cour constitutionnelle <u>finale</u>.</p> <p>Le présentateur fait part de sa surprise quant à la volonté de rendre accessibles les procédures judiciaires au point de les diffuser en direct sur internet, ce qui n'arrive pas dans beaucoup de pays. Il demande alors à son invité si ce n'est pas qu'une <u>simple mise en scène</u>, car selon lui, la branche judiciaire de l'Inde est dominée par l'élite masculine hindoue venant de <u>classes sociales aisées</u>, à l'instar de son invité.</p>
<p>Segment 4</p> <p>J: <i>For indeed your own father was Chief Justice of India before you. Isn't there a problem? It's dynastic."</i></p> <p>G: <i>Well, uh... No, it isn't. Now, what happens is this. If you look at the lowest levels of recruitment of the Indian judiciary, the district judiciary, which is the base of the pyramid – over fifty percent of the new recruits coming into our states are women. There are states in which the recruitment of women goes up to sixty or seventy percent. Now what happens really is this: the higher judiciary today is reflective of the status of the legal profession, say about twenty years ago. Now I joined the bench in 2000, so I'd spent twenty-five years before I retired. What's happening now is that as a reach of education... particularly legal education has reached out to women."</i></p>	<p>L'animateur fait ensuite remarquer que le père de l'invité était lui-même <u>juge à la Cour suprême</u> avant lui. Il qualifie ce système de dynastique et demande à son invité si ce n'est pas problématique. Celui-ci fait part de son désaccord. Il explique qu'en Inde, <u>dans les secteurs judiciaires les plus bas</u>, plus de 50% des personnes recrutées sont des femmes et dans certains États de l'Inde, il y a parfois même 60 à 70% de femmes recrutées.</p> <p>Il explique ensuite que les Hautes Cours sont à l'image de la profession telle qu'elle était il y a une vingtaine d'années. [X] Et <u>il explique que cela va changer au fur et à mesure que le niveau d'éducation, notamment l'éducation dans les études législatives, s'étende aux femmes.</u></p>
<p>Entretien :</p> <p>Q1 : Dans le segment 1, vous avez dit « L'animateur accueille son invité, juge à la Cour suprême de l'Inde », pourriez-vous corriger ou préciser quelque chose ?</p> <p>Réponse : [Je corrigerais « juge à la Cour suprême de l'Inde » par] « le juge en chef de la Cour suprême de l'Inde ».</p> <p>Q2 : Dans le segment 1, vous avez dit « [il] lui demande de revenir sur une remarque qu'il a émis après avoir quitté la Cour suprême. » Souhaiteriez-vous reformuler ?</p> <p>Réponse : « [il] lui demande d'explicitier un commentaire que celui-ci a fait lorsqu'il a quitté la Cour suprême. »</p>	

Q3 : Dans le segment 3, vous avez dit « selon lui, la branche judiciaire de l'Inde est dominée par l'élite masculine hindoue venant de classes sociales aisées », souhaiteriez-vous **reformuler** ou **corriger** quelque chose ?

Réponse : [J'aimerais remplacer] « classes sociales aisées » par « castes aisées ».

Q4 : Dans le segment 4, vous avez dit « le père de l'invité était lui-même juge à la Cour suprême avant lui », voulez-vous **préciser** (ou **compléter**) cela ?

Réponse : « le chef des juges de la Cour suprême »

Q5 : Dans le segment 4, vous avez dit « Il explique qu'en Inde, dans les secteurs judiciaires les plus bas », pourriez-vous **reformuler** un élément ?

Réponse : [J'aimerais remplacer « les secteurs judiciaires les plus bas » par] « les niveaux les plus bas du recrutement judiciaire en Inde ».

Q6 : Dans le segment 4, vous avez dit « Il explique ensuite que les Hautes Cours sont à l'image de la profession telle qu'elle était il y a une vingtaine d'années. » Pourriez-vous **compléter** ?

Réponse : « ... lorsque lui-même a intégré la cour suprême en 2000. »

Q7 : Dans le segment 4, vous avez dit « il explique que cela va changer au fur et à mesure que le niveau d'éducation, notamment l'éducation dans les études législatives, s'étende aux femmes. » Pourriez-vous **reformuler** ?

Réponse : [Je voudrais reformuler par] « cela va changer au fur et à mesure que de plus en plus de femmes ont accès aux études de droit. »

Durée de la restitution : 21'58''

Durée totale avec entretien : 30' (8 minutes de questions)

Précision et clarté : La restitution initiale, malgré quelques inexactitudes et faux-sens, permettait d'aller au-delà du simple accès au sens général du document pour quelqu'un qui n'aurait pas écouté l'enregistrement. Les intervenants sont identifiés, les questions de l'intervieweur et réponses de l'invité clairement rapportées et la logique du discours et ses nuances sont bien restituées – éléments essentiels à une très bonne prestation.

Durée et entretien : Une restitution quasi-exhaustive en 22 minutes a permis au jury de poser de nombreuses questions et au candidat de corriger les quelques faux sens, apporter les éléments manquants et effectuer quelques reformulations qui ont pu gommer des erreurs de langue. À noter que les questions n'ont pas nécessairement été posées dans cet ordre, mais qu'elles ont été réorganisées ainsi afin de faciliter la lecture du rapport.

Conclusion : Même si la restitution seule était déjà de grande qualité avant l'entretien, elle demeurait imparfaite, et le déroulement de cette épreuve montre que c'est la prestation dans son intégralité (c'est-à-dire à l'issue de l'entretien) qui est jugée et qui a permis à ce candidat d'obtenir une excellente note.

6. Nature et diversité des documents

Le jury tient à souligner la richesse des documents proposés : extraits issus de formats radiophoniques variés (entretiens, reportages, chroniques, discussions en plateau, podcasts), reflétant la pluralité du monde anglophone contemporain. Certains documents exposent des points de vue contradictoires ou mettent en tension différentes perspectives idéologiques ou culturelles. Il est rappelé que la mission du jury n'est pas de valider le contenu d'un document, mais de garantir la faisabilité de sa compréhension et de sa restitution.

Cela ne signifie en aucun cas que les opinions formulées dans le document soient partagées par l'institution ou par le jury lui-même. Ce dernier veille toutefois à ne pas se faire inconsidérément l'écho de propos qui contreviendraient aux principes fondamentaux de la République, notamment ceux de tolérance, de respect et de neutralité attendus dans l'exercice des fonctions d'un enseignant.

Quelques chiffres sur les accents représentés :

ACCENT	NOMBRE DE DOCUMENTS
Britannique	32
Américain	20
Indien	3
Écossais	2
Irlandais	
Australien	
Canadien	
Néo-zélandais	1
Nigérian	1
Mélange de plusieurs accents	11

Conclusion et recommandations

Le jury tient à féliciter les candidats pour leur engagement dans cette épreuve exigeante, qui requiert précision, concentration et réactivité. Les meilleures prestations sont celles qui allient maîtrise de la langue, écoute attentive, et capacité d'adaptation au moment de l'entretien.

L'épreuve de compréhension–restitution constitue une mise à l'épreuve efficace de qualités professionnelles attendues d'un professeur agrégé, tant sur le plan linguistique que discursif.

Le jury encourage vivement les futurs candidats à :

- s'entraîner régulièrement sur des documents authentiques variés (podcasts, émissions radiophoniques, interviews, débats) en anglais, en veillant à la diversité des accents et des thématiques ;
- développer une méthode de prise de notes rapide, lisible et structurée ;
- tester la prise de notes à partir de différents types de stylos ou crayons ;
- travailler la qualité de leur français écrit et oral, notamment la pratique du style indirect ;
- s'exercer à la restitution chronométrée à haute voix ;
- s'enregistrer et se réécouter afin d'identifier ses tics de langage ;
- se préparer à l'entretien en s'entraînant à identifier les différents types de questions et à y répondre avec précision, sans précipitation.

Des ressources utiles sont disponibles sur le site de la SAES (annales, enregistrements...) ainsi que sur les plateformes des concours. L'écoute régulière de documents diffusés par la BBC, NPR, CBC, ABC ou encore RTÉ est également recommandée.

Le jury souhaite à toutes et tous une bonne continuation dans leur parcours de préparation.

Yannis CATHELOT

Professeur en classes préparatoires, Lycée Henri Bergson, Angers